

DE1-Preexistence Séminaire M1/M2 2019

Pérennité et obsolescence

Sous la coordination de Delphine Désert



« Les heures Claires », la Villa Savoye à Poissy conçu par Le corbusier, construite en 1931, habitée de 1931 à 1940, occupé pendant la seconde guerre mondiale par l'armée Allemande puis les Alliés. Ici en 1958 lors de l'expropriation des Savoye par la ville et avant sa campagne de restauration en 1963

PERENNITE ET OBSOLESCENCE

Objectifs Pédagogiques

Postulat : l'architecture comme palimpseste

En prenant appui sur la poétique de l'œuvre ouverte proposée par Umberto Eco pour qui, l'œuvre littéraire contemporaine ne peut être réduite à une seule interprétation, il s'agit alors d'envisager l'édifice comme un dispositif spatial ouvert à un éventail d'interprétations et d'évolutions possibles selon ses usages.

Théme de recherche

Le séminaire prend pour thème de recherche « la réception de l'architecture » (Théorie esthétique de la réception, Jauß, 1972). Nous faisons l'hypothèse que la dimension esthétique de l'architecture est transmissible à ceux à qui elle s'adresse. Dés lors, se pose la question des valeurs qui la fondent. En ce sens, l'étude de la réception vise à souligner les interprétations d'un édifice, d'une pensée induite par le jugement et la fonction critique qui l'accompagne.

Objectifs

Le séminaire propose une lecture de la production architecturale moderne et contemporaine par l'intermédiaire de sa réception soulignant ainsi sa pérennité et son obsolescence. Car par delà les époques, la discipline architecturale produit une réflexion sur ses propres propositions pour les renouveler, en développer d'autres ou pour affirmer des ruptures, des remises en cause et mettre en évidence des changements de paradigmes.

Si construire dans le construire est loin d'être une pratique nouvelle, se sont les concepts développés ainsi que les questionnements théoriques et matériels qui en soulignent l'attitude contemporaine.

Aussi, le séminaire cherche à renseigner, documenter et à mettre en évidence les intentions architecturales dans le contexte d'une intervention sur un édifice existant. Il s'agit de mener une réflexion sur la production architecturale du XXe siècle en développant un regard critique confrontant les connaissances et convoquant l'histoire et les cultures architecturales qui ont jalonnés les siècles passés.

Ainsi, les recherches menées interrogent les interprétations et la variation des attentions portées à l'architecture soit par l'intermédiaire d'un édifice et de ses évolutions et transformations soit par l'intermédiaire d'un architecte et de sa posture lors d'interventions sur l'existant

Contenu

Le séminaire est le lieu de l'initiation à une démarche de recherche et en ce sens, il accompagne les étudiants de semaine en semaine dans la définition d'un sujet d'étude, l'identification et la compréhension des sources et les connaissances déjà constituées sur celui-ci, la détermination du point de vue selon lequel le sujet sera abordé, l'organisation autour d'une question centrale, la délimitation du corpus et de la méthode pour y répondre ainsi que le partage des analyses et résultats par la rédaction.

Les interventions des étudiants mais également de chercheurs, viendront nourrir le développement des travaux. Par l'intermédiaire de présentation de recherches en cours ou achevées, elles dresseront un état des connaissances sur les sujets traités et aborderont également des questions de méthode ou d'écriture, de sources documentaires ou de bibliographie, ...

Mode d'évaluation

Soutenance du mémoire ou du rapport d'étape devant un jury composé d'enseignants et de personnalités extérieures. Le jury évaluera l'originalité du travail de recherche, la formulation claires des objectifs, du corpus et de la méthode pour y parvenir, la rigueur de l'argumentaire, la qualité des résultats et le respect des règles académiques.

Les étudiants qui souhaitent porter leur travail à la « mention recherche » seront accompagnés pour soumettre leur travail devant le comité scientifique de l'école.

EVALUATION:

- Control continu sur le semestre : 30%
- Note du Jury : 70% (oral 40% + mémoire 60%)

Travaux requis

Les sujets sont libres dans le cadre de la thématique du séminaire

Présentations régulières permettant de rendre compte de l'élaboration de la réflexion et du travail de recherche. Les présentations sont projetées et discutées avec l'ensemble du séminaire. Elles sont un moment où la verbalisation, l'écoute et le dialogue sont des instruments tant pour le partage des méthodes que dans la confrontation des réflexions. En complément des présentations orales en séminaire, un suivi individuel du mémoire est mené par l'intermédiaire d'entretiens personnalisés et réguliers.

Réflexion personnelle articulée autour d'un appareil critique et illustrations prenant la forme d'un mémoire ou d'un rapport d'étape selon l'avancement dans le processus de recherche. Selon différents temporalités :

M1: pour les étudiants en début de parcours, le séminaire est consacré à la rédaction d'un rapport d'étape qui sous la forme d'un article défini le choix du sujet, présente l'état de l'art auquel il se rattache, soumet un premier corpus répondant à la problématique et présente la trame d'un développement à partir des hypothèses élaborées.

L'objet de l'article sera orienté sur la posture d'un architecte lors d'interventions sur l'existant.

M2-TPE : Mémoire. Le séminaire est dédié à l'approfondissement, à la rédaction et à la mise en forme du mémoire.

L'objet du mémoire sera orienté sur un édifice du XXe siècle délaissé.

Nota 1 : Les sujets sont libres dans le cadre de la thématique du séminaire.

<u>Nota 2</u>: Bien qu'il n'y ait pas de caractère conditionnel entre séminaire et projet, la réalisation du mémoire de S9 sera un critère prioritaire pour l'inscription en studio « Transmission des formes / Mutation des usages #2-Edifices XXe siècle »

TPER: Possible